

LA COMMISSION

des usagers (CDU)



La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et son décret d'application n°2016-726 du 1er juin 2016 prévoient la mise en place de la Commission Des Usagers (CDU) des établissements de santé en remplacement des anciennes Commissions des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise En Charge (CRUQPEC)

MISSIONS

- Veiller au respect des droits des usagers et de faciliter leurs démarches
- Examiner les réclamations des usagers
- Emettre des avis et des propositions afin de contribuer à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des patients et de leurs proches

QUI SONT LES MEMBRES DE LA COMMISSION DES USAGERS?

- **Président de la CDU:** Madame Sylvie KLIMCZAK
- **Vice-Présidente:** Madame Brigitte REMMERY
- **Médiateur médical:** Monsieur le Dr Edouard GUIBAL
- **Médiateur non médical:** Monsieur Christophe VENANT



REPRÉSENTANTS DES USAGERS

Association U.F.C QUE CHOISIR
Madame Sylvie KLIMCZAK (Suppléante)

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
Monsieur Patrick JACSON (Titulaire)

Association France Alzheimer
Madame Annick VALENTOWSKI (Suppléante)

Association U.D.A.F.
Monsieur Jean-Paul DUPONT (Suppléante)

Adresse mail : representants.usagers@ch-somain.fr

Par téléphone (Service Qualité) : *06-48-25-45-77

***06.07.63.78.21 (Du lundi au vendredi, de 9h à 17h)**

- **Responsable des services financiers, économiques, logistiques et de la stratégie:** Monsieur Jordane ROUSSEL
- **Responsable qualité gestion des risques:** Madame Mélody GALLOIS

Toute réclamation peut être formulée :

- Auprès du chef de service ou du cadre de santé
- Par des appréciations portées sur les questionnaires de satisfaction
- Par demande d'inscription au registre des plaintes et réclamations disponible au secrétariat de Direction
- Pour toute question, vous pouvez joindre le secrétariat de Direction au 03.27.93.09.01
- Verbalement, ou par courrier, à la Directrice :

Madame La Directrice du Centre Hospitalier de Somain
61 bis rue Joseph Bouliez – BP 19
59490 SOMAIN

Une réponse vous sera apportée dans les plus brefs délais.
Un entretien de médiation pourra être proposé en présence du médiateur médical et, si vous le souhaitez, d'un représentant des usagers.